

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1987)

Heft: 1

Rubrik: Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ausschreibung

Werkbeiträge 1987 der Esther-Matossi-Stiftung

Die Stiftung gewährt Werkbeiträge an professionell schaffende bildende Künstlerinnen (ab 40. Altersjahr), die sich durch ihre Arbeit profilieren haben. Bewerberinnen müssen ihren Wohnsitz in der Schweiz haben.

Werkbeiträge können auf schriftliches Gesuch hin gewährt werden. Das dazu notwendige Bewerbungsformular kann schriftlich bei der Esther-Matossi-Stiftung, Freiestrasse 21, 8032 Zürich, angefordert werden und ist bis *am 15. Mai 1987* an diese zurückzusenden. Frankiertes, adressiertes C5 Rückantwortcouvert beilegen.

Candidature

Subventions 1987 de la Fondation Esther Matossi

La fondation alloue des subventions aux femmes artistes professionnelles (à partir de 40 ans) qui se sont profilées par leur travail. Les candidates doivent être domiciliées en Suisse. Les subventions peuvent être accordées après demande écrite. Le formulaire d'inscription adéquat doit être demandé par écrit auprès de la Fondation Esther Matossi, Freiestrasse 21, 8032 Zürich et retourné à la même adresse jusqu'au *15 mai 1987*. Prière de joindre une enveloppe réponse C5 affranchie portant l'adresse de la candidate.

Das Künstlerhaus Boswil

bietet älteren, jüngeren und minderbemittelten Künstlern (auch Ehepaaren) dauernd oder vorübergehend Aufenthalt. Maler, Bildhauer, Sänger, Schriftsteller und Bühnenkünstler finden Anregung und Erholung in künstlerischer Atmosphäre.

Auskunft erteilt das
Sekretariat Künstlerhaus Boswil
5623 Boswil, Telefon 057/46 12 85

La maison des artistes de Boswil

offre à tous les artistes intéressés, jeunes et moins jeunes, célibataires ou couples, des possibilités de séjour de courte ou de longue durée. Peintres, sculpteurs, musiciens, écrivains et artistes de scène trouvent à Boswil une ambiance chère aux artistes.

Toute information peut être obtenue au
Sekrétariat Künstlerhaus, Boswil
5623 Boswil, Téléphone 057/46 12 85

SECTIONS

Austausch-Ausstellung Luzern – Basel

Kornschütte + Kulturpanorama Luzern vom 15. März bis 9. April 1987

Ausstellende Künstler:
Michael Grossert – Niklaus Lenherr – Franziska Lingg – Claudio Magoni – Hans Remond – Ludwig Stocker – Peter Tschan – Cornelia Vogel – Reinhard Wanner – Botond Gödri

Die Ausstellung der GSMB-A-Sektion Basel ist die erste Aktion eines regelmässigen Kulturaustausches zwischen Kunstschauffenden der Innerschweiz und Künstlern anderer Regionen. Der seit langem gehegte Wunsch nach überregionalen Kontakten konnte durch einen eigenen jährlichen Termin in der Kornschütte verwirklicht werden...

Elmar Zemp
Präsident der Sektion Innerschweiz

... Der Grossteil der ausgestellten Arbeiten ist im Hinblick auf den spezifischen Charakter jedes der drei Räume entstanden und durch Kontakte der Künstler untereinander beeinflusst. Wir hoffen, dass es dank dieser übergeordneten Struktur gelungen ist, eine Ausstellung zu gestalten, die trotz ausgeprägt persönlicher Ausdrucksformen über das Vorzeigen individueller Eigenständigkeit hinausgeht.

Erich Münch, Sektion Basel



Racher & Co. AG, 8025 Zürich 1, Marktgasse 12, Tel. (01) 47 92 11

Racher & Cie S.A., 1211 Genève 4, Agence de Genève
31, rue Dancet, Tél. (022) 20 40 00

NEUCHÂTEL

Le «Groupe atelier Cité des Arts» a gagné



L'année dernière, l'ART SUISSE soumettait à ses lecteurs un parcours à travers certaines villes où des actions diverses et originales ont été entreprises pour aménager des ateliers à l'attention des artistes. A Paris, la Cité internationale des ARTS dispose d'une importante infrastructure permettant aux pays étrangers de devenir «fondateurs» de la cité. Aujourd'hui, 15 «fondateurs» Suisses ont souscrit à un ou plusieurs ateliers.

Ville de Bâle
Société des Beaux-Arts de Bâle
Ville de Zurich
Canton de Zurich
Société Sandoz
Canton d'Argovie
Fondation PATINO, Genève
Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses
Canton de Berne
Ville et Canton de Fribourg
Lucerne
Canton du Jura et Association des Artistes du Tessin
Groupe atelier Cité des Arts, Neuchâtel
Canton de Bâle-Campagne

Parmi les acquéreurs, le cas de Neuchâtel représente un exemple unique dans la mesure où ce sont les artistes eux-mêmes qui en sont les mécènes. Honorable et singulière, la démarche mérite qu'on s'y arrête. Christine Ginard nous raconte l'histoire dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel (1).

Ils ont réussi: vendredi soir au Centre culturel, ils étaient là, les Ramseyer, Siron, Claudévard, Dubach, Claire Pagni, Dominique Lévy, Etienne, Jaquet, Perregaux, d'autres encore qui n'y étaient plus, ou qui n'y étaient pas encore, représentatifs des deux douzaines d'artistes neuchâtelois qui se sont battus pour avoir leur atelier à la Cité des Arts, quartier du Marais, à Paris. Ils ont réussi, l'acte doit être signé aujourd'hui, et dès janvier, la commission des Beaux-Arts du canton examinera les dossiers des candidats à un séjour d'information, de réflexion et de création dans la Ville Lumière.

L'atelier s'appellera «Le Corbu», pour rappeler que le centenaire de 1987 était neuchâtelois. La partie ne fut pas facile. Il fallait 100 000 fr. Jean-Claude Reusser, sculpteur à Môtier, lança l'idée. Malheureusement malade, il devait abandonner la campagne après avoir posé les premiers jalons. Mais il avait convaincu d'autres artistes, qui ont repris le flambeau.



Payer au moins le papier

Regroupés en association, ceux-ci, membres ou non des Peintres, architectes et sculpteurs (PSA), ont lancé une souscription pour des gravures, isolées ou en portefeuille. Après mille aléas, hausses et baisses d'enthousiasmes et d'humours, passages d'encouragement et de découragement, désillusions et acquisitions d'appuis, après demande de délai auprès de la Cité des Arts, ils ont finalement atteint leur but, et même avec brio: leur action a permis de réunir quelque 70 000 fr., l'Etat a participé pour 18 000 fr., les Villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont acquis chacune un portefeuille pour 3000 fr., les Fabriques de Tabac réunies ont souscrit pour 5000 fr., la Banque cantonale doit encore statuer.

Si bien que vendredi soir, au moment de la livraison des portefeuilles et des gravures, la somme nécessaire était réunie. Manquaient encore 10 à 15 000 fr. de frais. Les gravures restantes doivent encore être vendues pour dédommager les artistes qui ont participé. Si tous ne peuvent être payés pour leur travail – certains ne voudront pas être payés, ayant contribué gracieusement – il serait juste que leurs frais de papier et de pressier, au moins, leur soient remboursés.

Artistes, à vos souhaits

Aussi, dès le 17 janvier, les gravures encore à disposition, une vingtaine, seront exposées au Centre culturel.

Quant à l'usage de l'atelier, il est destiné aux plasticiens, peintres, graveurs et sculpteurs, mais aussi aux musiciens et écrivains, sans limitation d'âge, pour un séjour de deux à huit mois, justifié par un projet. La commission des Beaux-Arts gérera l'activité pendant une première période expérimentale de 3 ans, s'adjointant de cas en cas des avis autorisés dans la discipline concernée. L'association constituée pour réunir les fonds et acquérir l'atelier «Le Corbu» se dissoudra une fois les dernières retombées de la campagne réglées. L'outil est là, la mission est terminée.

(1) FAN, Lundi 15 décembre 1986

Autofinancement et mécénat

Paris n'est peut-être plus le centre du monde des arts, New York ou Berlin sonnent plus branché. Mais New York ou Berlin n'offrent pas de Cité des Arts. Faillait-il alors dédaigner Paris? Les artistes neuchâtelois n'ont pas fait la fine bouche, ils ont foncé pour leur idée à 100 000 fr., et gagné. A noter que la campagne du «Groupe Atelier Cité des Arts» constitue un extraordinaire succès financier en matière culturelle, peut-être le plus beau de l'année. Mécénat à rebours, peuvent penser certains, qui estiment que ce n'est pas aux artistes de pourvoir, en plus de leur exercice de création, au financement des structures souhaitables; l'Etat ou l'entreprise privée doivent assumer leur part à cet exercice indispensable pour la société que constitue la culture. Mais cette prise en charge courageuse d'un «plus» en matière de contacts et de confrontations d'idées, cette prise en main de son destin et de la satisfaction de ses besoins, a quelque chose d'infiniment vivifiant. A goûter l'ambiance chaleureuse et fraternelle qui régnait au CCN vendredi soir, cette solidarité a en tous cas soudé les amitiés entre personnalités de tendances créatives divergentes, entre générations éloignées, entre membres et non-membres des PSA, entre Haut et Bas. Gagné donc sur tous les plans.

Ch. G.